MOTION

NRTV : REAGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD POUR AGIR

Tout comme la plupart d'entre vous, j'ai appris la situation catastrophique dans laquelle se trouve NRTV, notamment en lisant dans le Quotidien La Côte l'interview de notre syndique, présidente de Communyon.

Je pense que nous tous qui sommes dans cette assemblée apprécions NRTV. Que ce soit par les retours de la population des séances télévisées du conseil communal, les débats politiques comme cela l'a été tout particulièrement en cette années électorale, ou par les nombreux représentants des sociétés sportives, culturelles et associations diverses défilant sur le plateau.

La situation financière de NRTV est grave, il ne faut pas s'en cacher. Ce n'est toutefois pas l'heure de chercher qui en est responsable. Ce qui compte c'est que maintenant que Communyon a repris en mains les activités de NRTV, il faut impérativement lui octroyer une aide pour espérer passer le cap d'une fin inéluctable si aucun soutien financier n'est trouvé d'ici la fin de l'année. Communyon n'est pas restée les mains croisées puisqu'elle a été contrainte de prendre des mesures drastiques et pour le moins pénible, à savoir le licenciement de collaborateurs.

A ce stade il n'est pas possible de savoir si NRTV existera encore en 2027 mais il est de notre devoir de lui lancer une bouée de sauvetage pour passer ce cap en espérant que les mesures d'assainissement et de nouveaux financements lui assurent une stabilité pérenne.

Le but de cette motion est donc de contribuer à participer aux CHF 200'000.- - indispensables pour tenir jusqu'à la fin de l'année puisque dans l'interview de la Côte la présidente de Communyon mentionnait avoir un plan solide pour 2027.

Il est à préciser et ceci est un point important que si une suite favorable est donnée à ce préavis qui, s'il nous est soumis en 1ère lecture en novembre pourrait être validé en décembre, doit l'être sous forme d'une promesse de versement assortie au fait qu'elle ne sera versée que si l'entier de la somme indispensable est réunie et que NRTV pourra poursuivre son activité.

Pour résumer la situation soyons clairs et réalistes. Nous n'en sommes pas au stade du sauvetage mais bien de la survie de NRTV. J'espère que tous ceux qui lui sont attachés donneront une suite favorable à cette motion.

Je vous en remercie.

Pour le groupe PLR
Michel Girardet

Gland, 01.10.2026